

COMMUNIQUE DE PRESSE

**CONVENTION COLLECTIVE UNIQUE ETENDUE  
AXESS SUSPEND LA NEGOCIATION DANS L'ATTENTE DE LA  
REPONSE DU GOUVERNEMENT QUANT A SON FINANCEMENT**

---

**Paris, le 27 mai 2025** - Faute de réponse des pouvoirs publics sur le financement de la Convention Collective Unique Etendue (CCUE), AXESS suspend la négociation et reporte sine die la tenue des prochaines commissions mixtes paritaires. L'absence de retour du Gouvernement sur le chiffrage transmis bloque aujourd'hui la poursuite des discussions.

Depuis le lancement des négociations en juin 2022, AXESS œuvre avec constance pour construire un cadre conventionnel ambitieux, à la hauteur des enjeux du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif. Cette ambition, partagée par tous les acteurs du secteur, repose cependant sur un prérequis essentiel : un engagement clair et durable des pouvoirs publics sur le financement.

À de multiples reprises, AXESS a rencontré les pouvoirs publics et fait valoir son projet avec un chiffrage. À ce jour, aucune réponse n'a été formulée. Sans visibilité sur les moyens mobilisables, il devient impossible d'engager des négociations de fond, en particulier sur les aspects structurants du futur cadre conventionnel.

AXESS regrette vivement cette situation : l'aboutissement de la CCUE est une exigence pour répondre au manque grandissant d'attractivité des métiers du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif et à la pleine reconnaissance des professionnels qui exercent des métiers essentiels, au bénéfice des personnes vulnérables.

AXESS a annoncé et expliqué sa décision aux organisations syndicales lors de la CMP de ce mardi 27 mai, avant de quitter la table.

*« Nous avons besoin de visibilité pour continuer à avancer. Il est aujourd'hui impossible d'engager les prochaines étapes sans arbitrage budgétaire favorable. Cette suspension est un signal d'alerte : la CCUE est essentielle pour l'avenir du secteur et impose à tous les acteurs concernés d'assumer leurs responsabilités dans la construction de ce cadre commun »,* souligne Marie-Sophie Desaulle, présidente d'AXESS.

---

**Contact presse**

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - [maryse.dewevers@fehap.fr](mailto:maryse.dewevers@fehap.fr)



Un rendez-vous est prévu au mois de juin avec le Gouvernement : AXESS attend de cette prochaine rencontre une réponse à la hauteur des enjeux, condition sine qua non pour libérer le dialogue social et reprendre les négociations.

---

**AXESS** est la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, qui regroupe deux organisations la FEHAP et Nexem. Ensemble, ces organisations portent une ambition commune dans la structuration et la promotion du secteur auprès des pouvoirs publics et des instances nationales et paritaires du secteur. La Confédération doit permettre à ses composantes de promouvoir le modèle non lucratif, qui concilie responsabilité économique et poursuite de l'intérêt général et l'inscrire tant dans les débats médiatiques que dans les politiques publiques.

---

#### Contact presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - [maryse.deweever@fehap.fr](mailto:maryse.deweever@fehap.fr)